ajoute-t-il, il n'est pas de meilleur pour l'affranchissement matériel du peuple que son éducation physique et intellectuelle. Il termine en exposant la direction d'idées qu'il a suivie dans son œuvre de réorganisation de l'armée (Vifs applaudissements. — Cris : *Vive la République ! A bas le Nationalisme ! A bas les Césariens !*).

LE DEFILE

Le banquet terminé les nombreux convives quittent la salle de l'Ecole professionnelle pour se rendre sur la place de la République, ou doit avoir lieu la grande fête de gymnastique.

Pendant ce temps, les sociétés de gymnastique, les fanfares, les compagnies de sapeurs-pompiers se rendent à la place Chanzy pour former le défilé.

A 2 heures, la place est noire de monde.

A 3 heures seulement, le cortège qui comprend les sociétés suivantes l'Avenir d'Harnes. La Jeanne d'Arc, de Loo ; la Jeunesse Houplinoise ; l'Espérance d'Harnes ; l'Avenir de Canteleu ; la Saint-Maurice-Fives ; La Renaissance, de Roncq ; les Compatriotes d'Houplines ; la Jeunesse du Blanc-Seau ; l'Ancienne de Roubaix ; la Sainte-Gym, d'Arras, l'Union Tourquennoise ; la Patriote, de Croix ; la Seclinoise, de Seclin ; le Réveil de Quesnoy-sur-Deûle ; la Neuvilloise, de Neuville-en-Ferrain ; l'Halluinoise, d'Halluin ; le Réveil de Boulogne ; la Douaisienne, de Douai ; l'Etoile, de Calais ; la Maubeugeoise, de Maubeuge ; la Gauloise de Wattrelos ; l'Honneur, de Lille ; la Jeunesse Loosoise ; la Renaissance de Marcq ; l'Union d'Haubourdin ; la Vaillante de Mouscron ; la Libre Wervicquoise, de Werwicq ; Progrès par le Travail, de Menin ; la Société de Haine-St-Pierre (B) ; l'Armentiéroise ; l'Etoile d'Armentières, se met en marche et se dirige vers la place de la République, *en suivant l'itinéraire suivant* : rues des Jésuites, des Douze-Apôtres, place de l'Eglise, rue de l'Humanité, Grand'Place, rues de Lille, du Faubourg-de-Lille (à droite), de Strasbourg, Neuve (à droite) et place de la République.

LA FETE DE GYMNASTIQUE

Bien avant l'heure, une foule compacte se tasse autour des barricades qui entourent la place.

A trois heures et demie, le général André arrive suivi des autorités et des personnages qui avaient assisté au banquet.

Les sociétés font ensuite leur entrée dans l'enceinte et, après avoir défilé devant le Ministre de la Guerre vont se placer aux endroits qui leur sont indiqués.

Avant que la fête ne commence, le général André descend de la tribune où il avait pris place et décore deux gendarmes : MM. Vernerez, capitaine de gendarmerie à Bourbourg ; nommé chevalier de la Légion d'Honneur ; et Vanhove, gendarme, décoré de la médaille militaire.

Les exercices simultanées de toutes les sociétés de gymnastique ont eu lieu ensuite et ont été exécutés *dans la perfection. Puis M. Wachmar* a présenté au Ministre le drapeau de l'Union des sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille.

Le général André a ensuite décerné les décorations suivantes : MM. Duhot, industriel à Houplines, et Tripart ont été nommés officiers de l'Instruction publique ; Delescluze, Lotthé, agent-voyer à Armentières, Meurisse, Rétif, économe de l'Ecole professionnelle, Wiart et Vereycksen, officiers d'Académie, et MM. Labbé, directeur du laboratoire de chimie à l'Ecole professionnelle, et Mercier, secrétaire de la Station agronomique de Wagnonville, chevaliers du Mérite agricole.

LE CONCOURS

Voici les récompenses obtenues par les sociétés de gymnastique à la suite du concours :

Concours simultanés. — Division supérieure. — Prix couronnés : La Jeunesse du Blanc-Seau, à Tourcoing ; et l'Union Tourquennoise.

Première division. — Prix couronné : Société de gymnastique d'Arras.

Deuxième division. — Prix couronné : La Vaillante, de Mouscron ; Les Compatriotes, d'Houplines.

Concours alternatif. — Division supérieure. — Prix couronné : L'Etoile, de Calais.

Première division. — Prix couronné : L'Halluinoise.

Deuxième division. — Prix couronné : Le Cercle de gymnastique d'Haine-Saint-Pierre ; L'Espérance d'Harnes ; La Jeunesse Houplinoise ; La Jeunesse de Roncq ; La Seclinoise, de Seclin.

Premier prix : L'Avenir de Canteleu ; La Saint-Maurice-Fives ; Le Progrès du Travail, de Messines (B) et la Libre Wervicquoise.

Cette fête de gymnastique a obtenu un succès qui, certainement, a dépassé toutes les espérances.

A six heures quarante-cinq, le général André a quitté Armentières.

EN VILLE

L'animation a été très grande toute la journée et le soir, vers huit heures et demie, la foule se portait vers la Grand'Place, où allait avoir lieu la fête de nuit.

Les *illuminations étaient magnifiques* ; plusieurs lampes électriques éclairaient, comme en plein jour, la place où le public nombreux allait assister aux ballets, tournois, poses plastiques et tableaux vivants, organisés entre les sociétés qui avaient pris part au concours de gymnastique.

L'éclairage électrique était fourni par deux machines de 240 volts, installées par les soins de M. Paul Pouchin, dans la cour de la Mairie.

Le coup d'œil de la Grand'Place était vraiment féerique et les ballets ont été fort applaudis.

A l'issue de ce concours, un grand bal populaire a clôturé dignement cette seconde journée de fêtes, dont les Armentiérois garderont longtemps un bon souvenir.

Demain, nous donnerons le palmarès des récompenses obtenues par toutes les sociétés de gymnastique et les compagnies de pompiers dans les divers concours auxquels ils ont pris part.

LA
Grande Cavalcade
DE ROUBAIX

Vraiment, les Roubaisiens sont d'une activité admirable et prodigieuse.

Leur cavalcade d'hier, organisée et mise au point en six semaines, a été un tour de force d'autant plus remarquable qu'il a été réussi de tous points : rien n'a cloché, tous les détails ont été prévus et étudiés, tout en un mot a été parfait.

Ce que nous disons n'est que l'écho de l'impression générale de tous, visiteurs et indigènes.

Le temps avait tenu à apporter à cette entreprise généreuse sa précieuse collaboration.

Il n'est pas un Roubaisien qui, hier matin, en se levant, n'ait anxieusement interrogé le ciel : fera-t-il beau, pleuvra-t-il ?

Il a fait chaud ; oh oui, alors, mais cette chaleur nous a donné en même temps un soleil aux joyeux rayons, un ciel magnifique, en un mot un décor splendide pour le merveilleux et inoubliable spectacle qui s'est déroulé durant une demi-journée sous les yeux charmés d'un demi-million de spectateurs.

LES ETRANGERS

Déjà depuis vendredi soir, on constatait un mouvement inusité dans les rues, notamment à la gare où les trains amenaient de nombreux voyageurs.

Cette affluence s'est accentuée samedi, surtout dans la soirée, puis dimanche enfin. Des barrages avaient été établis à la gare pour faciliter l'écoulement du flot humain qui se déversait sans cesse dans notre cité.

On comptait, à six heures du soir, nous disait une personne qui a l'habitude des foules, que depuis le matin, 90.000 voyageurs environ avaient débarqué à Roubaix.

Sur toutes les routes, venant de Belgique ou de France, on rencontre, dès le matin, des nuées de piétons, de cyclistes, de voitures, d'automobiles. C'est le pèlerinage du plaisir qui se déroule avec un grand succès.

On estime que Roubaix a reçu hier, près de 350.000 visiteurs, chiffre qui se vérifiera facilement par l'encaisse de l'octroi.

Il faut dire que partout on fait grand accueil à nos visiteurs : les cafés et les restaurants ont fait des affaires d'or.

LA CAVALCADE

C'est à une heure que la cavalcade qui comprend 31 chars et de nombreux groupes et 3.000 figurants, se met en route ; sa formation a commencé à midi.

Le départ s'effectue au boulevard de Beaurepaire.

Il suivra, sans modification, l'itinéraire prévu au programme, que nous avons déjà publié.

Douze gendarmes à cheval ouvrent la marche, suivis de quarante trompettes agréablement costumés.

Le char des arbalétriers ,qui représente le vieux cabaret du Chasse-Clou, avec ses bons vieux archers et Saint-Georges leur patron s'avance ; il est suivi d'un superbe et énorme brochet « le roi des Eaux-Douces », de trois mètres de long, porté à dos d'homme et entouré par des hommes-poissons très drôles.

Le char « Fiat-Lux », qui symbolise la lumière à travers les âges brille surtout par le rayonnement de la beauté de huit jeunes filles qui y figurent.

Le soir, Grande-Place, éclairé à l'électricité, il produira un effet féerique.

Voici le char des Coqueleurs, qui séduit les nombreux amateurs de coqs de la région par son réalisme accentué ; il y a là une accorte Princesse d'Auberge qui n'est pas sans exercer une forte attraction sur les similicoqs qui l'entourent.

Puis vient le char de la boxe et de l'escrime que précède la société des fifres, avec une figuration très brillante et d'un goût parfait. Bravo pour les trois mousquetaires.

Un char qui obtient grand succès, c'est le char automobile du tourisme, très original et absolument inédit, avec son entourage de véhicules rétrospectifs fort amusant : c'est vraiment très bien.

Le char des Colonies avec ses groupes spéciaux est très remarqué et fait honneur à la société l'Ancienne.

Voici un char qu'on applaudit à outrance ; c'est celui de l'Aviron ,avec sa décoration riche et sobre, ses groupes d'enfants, vraiment délicieux, ses distributions de fleurs, fort goûtées du public : on fait au passage un gros succès à ce groupe fort bien réussi.

Le groupe des Chanteurs Bretons, assez original, précède le char du Lion et du Taureau, parodie d'un cuisant épisode de notre vie toromachique. Il y a là une idée originale et une figuration fort amusante que le public souligne de ses applaudissements.

L'Aumônière numéro 1, passe ensuite et les gros sous et les pièces blanches y pleuvent avec un élan fort touchant.

C'est le char de Gambrinus qui s'avance ensuite, richement décoré et très remarquable comme reproduction et comme figuration.

Il y a là un vieux cabaret où l'on aimerait à se reposer des fatigues du jour en y fumant sa pipe, sous l'œil bienveillant des deux jolies vendangeuses qui cueillent à côté, le raisin mûr.

Le char de l'Alimentation, d'une composition fort bien comprise et très intelligemment aménagé, est un des gros succès de la cavalcade.

Tout un monde culinaire et... alimentaire s'agite dans cette cuisine pantagruélique, que contemplent d'un œil d'envie les huit « Cent-kilos » qui la précèdent.

Voici les chars superbes, extraordinaires et artistiques dûs à la généreuse initiative de M. Victor Vaissier.

Il serait impossible de décrire ce groupe ou plutôt cet ensemble de groupes, qui rivalisent à l'envi d'élégance, de richesse, de valeur artistique.

Contentons-nous d'une rapide énumération groupe des trompettes à cheval, du Congo ; groupe des explorateurs ; groupe des chefs de la tribu des Anzikos ; groupe des spécimens du Congo ; char de la Savonnerie du Congo, sur lequel on frappe à la presse la médaille souvenir, en pâte de savon, vendue au profit du nouvel hôpital ; groupe des nains de l'Alima ; groupe des géants de la tribu des Batékès ; le char si étrange, si fantastique de l'Alchimiste avec son creuset aux [illegible] magicien au pouvoir merveilleux qui tire de son creuset des parfums, des confetti et des serpentins ; groupe des Incroyables de Lékélé ; groupe des musiciens de la princesse Makoko ; groupe des habitants du Caschidos ; orphéon de Brazzaville : groupe des Parfumeuses ; char de la Parfumerie du Congo, très élégamment décoré, avec son singe curieux, son lion, son crocodile, sa gazelle, son autruche, ses palmiers ,et surtout ses dix-huit jeunes filles si « joliment jolies ».

Bravo ! bravo ! crie la foule enthousiasmée : il n'y a que le roi du Congo qui puisse oser un tel ensemble et le réussir aussi magnifiquement.

Voici les bons vieux du théâtre Rolau, touchante reconstitution des vieux souvenirs d'antan, que la foule applaudit énergiquement au passage.

Le char de la Danse, de style Louis XV, genre Trianon, est tout bonnement un bijou vraiment plaisant à l'œil qu'on ne saurait se lasser d'admirer et d'applaudir : c'est charmant comme un pastel de Latour.

D'allure un peu lourde, écrasé en quelque sorte par sa massive tour, que le trolley a obligé à réduire en hauteur, le char des Archers du Dauphin ne produit pas tout l'effet qu'il mérite ; il est néanmoins fort remarqué et applaudi .

La Chanson a son char, avec le bon vieux Nadaud qui y apporte son concours en vrai Roubaisien qu'il était.

C'est, à notre avis, un des clous du cortège, il est de toute beauté et soulève de frénétiques bravos.

Voici la vieille marchande de pipes, qui rappellera aux Roubaisiens d'antiques souvenirs : ce groupe est très original et fort bien exécuté.

Le char des Arts Mécaniques que précède la Musique des Mines de Lens, nous présente un atelier de mécaniciens en pleine marche ,avec une machine à vapeur de 3.000 chevaux.

Le char des Sports antiques est un des morceaux de résistance du cortège ; il nous initie aux jeux du Cirque et ses différents groupes, qui reproduisent admirablement et avec vérité l'histoire, sont une des manifestations les plus artistiques de la cavalcade. Ce char et sa figuration ont demandé pour la mise au point une somme énorme de travail.

Nous ne saurions trop féliciter les organisateurs.

Un char à succès, que la foule amusée contemple en riant aux larmes, c'est celui de la Tête de Veau, avec son orchestre de marmitons, ses mouvants légumes variés, son Gargantua haut de 4 m. 50 ,qui se dispose à avaler une tête de veau de 2 m. 50, ses animaux de basse-cour et ses bouteilles de vin en marche, tout cela est drôle au possible et déchaîne le fou rire.

Le char du Commerce est fort gentiment décoré, et est fort remarqué.

Le char de la Chasse, avec ses piqueurs à cheval, ses veneurs, ses sonneurs de trompe, ses meutes de chiens, cerfs, etc., obtient un énorme succès.

Gros succès également pour le char de l'Industrie des étoffes où de charmantes jeunes filles nous représentent les étoffes à travers les âges.

Le char des Fleurs nous montre que les femmes et les fleurs sont sœurs, car les huit jeunes filles qui y figurent rivalisent de fraîcheur et de grâce avec les bosquets fleuris qui les entourent .

Voici le char réclame de l'U. S. et P., le char de la France, que précède la musique du 43e de ligne avec tambours et clairons.

Ce char a grande allure et il est superbement décoré.

La Musique, comme la Chanson a son char et il est de toute beauté ; on l'acclame lorsqu'il s'avance, précédé de la Grande Harmonie et entouré d'une fourmillière de musiciens : sa composition et son exécution sont vraiment parfaites.

Voici la Reine des Reines et sept demoiselles d'honneur que porte le char de la Fraternité, groupe admirable qui symbolise un élan généreux de solidarité humaine trop rare, hélas, puisqu'on éprouve le besoin de le glorifier.

Une troisième Aumônière suit ce char, puis vient un peloton de chasseurs à cheval qui ferme la marche, ...et il ne reste plus devant les yeux fascinés que l'émerveillement, la stupeur d'un rêve fantastique où chevauchent pêle-mêle, lions, chevaux, fleurs et déesses sur les rayons d'or de la chimère qui vont se perdant dans l'infini du ciel bleu : quel inoubliable vision tous les spectateurs conserveront de ce magnifique spectacle !

LE FESTIVAL DE LA GUINGUETTE ET DU FONTENOY

Pendant que se déroulait la théorie immense de la cavalcade, le festival organisé dans les quartiers de l'Union, de la Guinguette et du Fontenoy battait son plein et obtenait un réel succès ; à 3 heures, un brillant cortège se formait rue Vallon et rue Jacquart ; à *trois heures et demie avait lieu la revue et le* défilé des sociétés ; à six heures, à l'issue d'une grande fête aérostatique avait lieu l'ascension du ballon « Pro Patria », monté par M. Duchateau, juché sur une bicyclette accrochée sous la nacelle.

Des illuminations magnifiques avaient été organisées aux kiosques ; le soir, le tirage des primes s'est effectué à la Brasserie du Mogador, rue Archimède; nous en publierons demain les résultats.

LES CONCERTS. — LES ILLUMINATIONS.

Le soir, à huit heures et demie, deux brillants concerts furent donnés : sur la Grande-Place, par l'Harmonie municipale de Wattrelos et la Musique du Crétinier ; au square Pierre Catteau, par les Enfants de la Lyre de Wattrelos, et la Fanfare du Créchet.

Le char de l'Alchimiste du Congo a tiré sur *la Grande-Place, à l'issue du concert*, un magnifique feu d'artifice, de toute beauté, dû à l'artificier De Bar.

Les illuminations de l'Hôtel de Ville, de la Grande-Place, de la rue de la Gare, de la rue des Champs, de la rue Mimerel et du square Pierre Catteau ont été fort belles.

En résumé, la première journée des fêtes a admirablement réussi.

Nous espérons que demain ne démentira pas hier.

Le service d'ordre a été parfait, organisé d'une façon très bien comprise par MM. Marion, commissaire central, et Lebas, capitaine de gendarmerie.

Tout s'est passé dans un ordre excellent, et nous sommes heureux de n'avoir à signaler ni accident ni incident.

Aucune note discordante dans la fête : Roubaix a donné l'exemple d'une ville où les passions politiques savent se taire, — du moins chez les socialistes, — quand l'intérêt général le commande.

Il serait injuste de ne pas signaler le succès de nos pioupious et de la musique du 43e de ligne que dirige si habilement M. Mayeur ; toute la population et nos hôtes leur ont fait fête et les ont acclamés.

Certains politiciens ont cru intelligent d'essayer des manifestations au cri de : Vive l'armée, qui a été couvert par les cris nourris de : Vive la République !

En résumé, il serait puéril de nier le succès réel de la fête dont la réussite a été complète.

En toute loyauté, nous devons en reporter tout l'honneur au comité d'organisation qui n'a rien négligé pour amener un résultat heureux et en particulier à M. Gustave Wattinne, qui fut un président actif, dévoué, doué d'un *remarquable esprit d'initiative et* qui s'est montré un organisateur précieux et expérimenté.

Fête d'Eté de la Presse du Nord

Un train de plaisir pour Dunkerque en Tombola

L'Association professionnelle des journalistes du Nord, qui a préludé l'an dernier à la réalisation de son projet de fêtes sensationnelles et originales par des festivités qui marquèrent brillamment les derniers jours de l'Exposition de Lille et par une soirée de gala et une tombola à Roubaix qui se sont inscrites dans les fastes de cette ville, prépare actuellement une fête d'été qui aura pour cadre la ville de Dunkerque.

Avec son parc de la Marine, son hôtel de ville, son port, ses bassins, son Kursaal, ses excursions en mer sur remorqueur, les mille attractions qui naissent si facilement et comme par enchantement dans cette ville des fêtes et du plaisir, l'urbanité accueillante de sa population, Dunkerque aurait été désigné pour la première excursion en masse à organiser par la presse du Nord, même s'il n'y avait eu à côté, à Malo, toutes les séductions de la mer, le bain, la plage de sable fin et la triple section des digues bordées d'élégantes villas, de Malo, Malo-Centre et Malo-Terminus.

Dans un tel cadre, et en utilisant à la fois la ville, le port et la plage, quelle fête splendide ne peut-on pas créer?

On est à l'œuvre. La municipalité de Dunkerque a promis son concours, et un comité de journalistes s'occupe de grouper les attractions qui, pendant la journée du dimanche 2 août, signaleront la grande fête de la presse du Nord à Dunkerque.

Mais il ne suffit pas de faire dans cette ville quelque chose de bien et de beau, il faut permettre au public de s'y rendre sans trop lourde dépense, et en réduisant au minimum les frais de transport, afin que les plus petites bourses ne soient pas tenues à l'écart.

Le problème n'était pas facile à résoudre : il est résolu.

On ira à Dunkerque **pour deux sous ; un sou pour l'aller, un sou pour le retour** ; pour deux sous on fera plus de 160 kilomètres en chemin de fer, en train spécial, et non seulement en troisième, mais aussi en seconde et en première classe. Que dis-je? il y a même des voyageurs auxquels on donnera de l'argent, sinon en espèces sonnantes, au moins sous la forme d'une bonne obligation de cent francs.

Jusqu'ici, on n'avait pas encore trouvé le moyen de voyager à si bon compte, et ce ne sera pas la moindre originalité de la fête de la Presse du Nord à Dunkerque, que la mise en tombola, à deux sous le billet, de près de mille places d'un train spécial, qui partira de Lille, le 2 août au matin, pour Dunkerque.

La Compagnie du Chemin de Fer du Nord s'est prêtée avec une bonne grâce et une bienveillance, dont nous lui sommes très reconnaissants, à cette combinaison sans précédent, qui, pour un prix si modique, permettra aux heureux gagnants de faire un voyage à la mer, à la plus belle époque de la saison balnéaire.

Nous reviendrons en détail, et lorsque le programme en sera définitivement arrêté, sur les fêtes de cette journée du 2 août, — fêtes offertes par surcroît aux excursionnistes ; — aujourd'hui, nous voulons nous borner à annoncer à nos lecteurs la tombola unique en son genre, dont les billets seront mis en vente dans le courant de cette semaine.

Le prix du billet, comme nous l'avons dit, sera de dix centimes. Le premier numéro sortant aura droit, non pas à une place, mais à un compartiment tout entier de première classe, et, de plus, à une obligation de cent francs ; les numéros qui suivront auront droit, suivant leur ordre de sortie, à plusieurs ou à une place de première, de seconde ou de troisième classe.

Le train partira de Lille et n'aura qu'un arrêt à Armentières.

Pour permettre aux gagnants des autres localités de joindre le train spécial, on espère que la Compagnie du Nord, qui s'est déjà montrée si complaisante, voudra bien les admettre à demi-places dans les trains, qui les amèneraient au train spécial, et qui les y prendraient le soir pour les ramener chez eux. Dans tous les cas, il suffirait de prendre un billet d'aller et retour soit pour Lille, soit pour Armentières, ce qui augmenterait fort peu la dépense.

Ajoutons que le tirage de la tombola aura lieu vers le 15 juillet, pour avoir le temps de faire parvenir à tous les gagnants le coupon de chemin de fer leur donnant accès au train spécial.

Il est hors de doute que grâce à cette combinaison d'un voyage à la mer pour deux sous, les fêtes de la Presse du Nord à Dunkerque auront le plus grand succès, et qu'on s'arrachera les billets de la tombola.

La question des Sucres

M. Courtin, conseiller d'Etat, directeur général des contributions indirectes a adressé une lettre aux directeurs départementaux des contributions indirectes, au sujet des mesures transitoires qui seront adoptées pour le dégrèvement du sucre dans les usines et chez les commerçants au 1er septembre prochain, c'est-à-dire à l'époque de la mise en application de la nouvelle loi sur les sucres.

L'administration des contributions indirectes a admis le principe du dégrèvement. Pendant la période transitoire, le paiement du droit plein de 60 francs sera suspendu sur toutes les marchandises, le sucre entrant en admission temporaire dans les usines et ne devant acquitter la taxe de 60 francs que pour les produits réellement envoyés à la consommation avant le 1er septembre.

Les inventaires ne seront effectués que dans les établissements appartenant à des fabricants qui auront souscrit des obligations d'admission temporaire pour une quantité de sucre de 10,000 kilos au moins.

Chez les détaillants, le dégrèvement se fera le 1er septembre pour ceux qui posséderont un acquit à caution représentant une expédition de 100 kilos de sucre. Les épiciers devront, pour bénéficier du dégrèvement, posséder en magasin au 1er septembre au moins 200 kilos de sucre qui pourront être représentés soit par du sucre cristallisé, soit par du sucre raffiné, soit par des produits alimentaires à base de sucre.

Le régime d'admission temporaire commencera le 1er juin dans les usines et celui des acquits-à-caution le 1er juillet chez les épiciers et détaillants.

Tentative criminelle près de la frontière
A VIEUX-CONDE

Il y a quelque temps, une roulotte, de passage au hameau de Rengies, s'arrêtait à quelque distance de la ferme Demarcq-Varlet. Quelques instants après, une espèce de bohémienne, femme de l'un des occupants de la roulotte, se présentait à la ferme et demandait du foin pour son cheval.

Elle y fut reçue par l'aîné des fils, Cyriaque Demarcq qui, avant de la servir, demanda à l'inconnue si elle avait de l'argent. Ayant répondu négativement, le fils Demarcq lui refusa le foin. La « roulottière » prit alors congé du cultivateur en maugréant. Leur séjour fut de courte durée dans le hameau. Mais les choses ne devaient pas se terminer ainsi.

Il y a quelques jours, deux hommes habitant la même roulotte dont le mari de la première visiteuse, se présentaient à la ferme Demarcq et étaient reçus, cette fois, par Cléopha, le [illegible] A peine pénétrés dans la cour de la ferme, le mari de la « roulottière » se précipita sur Cléopha en brandissant un poignard et en disant : « Tu as voulu tuer ma femme ! Eh bien, moi je ne te manquerai pas ».

Disant ces mots, il dirigea son arme dans la *direction de la poitrine de Cléopha* qui put heureusement se garer et éviter d'être atteint.

Pris de frayeur, et seul dans la maison (ses parents étant aux champs), Cléopha s'enfuit en appelant « au secours » et se dirigea vers le poste de douaniers du « Coq Chantant », situé à quelque distance de la ferme.

Ces derniers, qui avaient entendu les cris poussés par Cléopha, accoururent, mais quand ils arrivèrent à la ferme il était déjà trop tard ; les deux malfaiteurs jugeant leur coup raté, avaient cru sage de gagner la frontière et passer en Belgique.

Ils ne tardèrent cependant pas à être arrêtés. Car la gendarmerie belge qui avait été prévenue du coup avait suivi leur piste et les rattrapait une heure après. Mais les faits que nous venons de narrer s'étant déroulés sur le territoire français et aucun mandat n'ayant été dirigé vers les coupables leur arrestation ne peut être maintenue.

Il est fort probable que pendant leur séjour en Belgique ils seront l'objet d'une surveillance spéciale.

Une chute de six mètres
A BOURBOURG-CAMPAGNE

Travaillant à la toiture de la maison de M. Charles Vanhoucke, rentier, route de Coppenaxfort, le sieur Renou, maître maçon, perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de six mètres.

Dans sa chûte, il se fractura une côte et se fit de fortes contusions. Relevé aussitôt, on le transporta à son domicile, où M. le docteur Milliez lui donna les soins que réclamait son état.

L'Œuvre du Conseil municipal
DE WASQUEHAL

Du mois de mai 1900 au mois de juillet 1901, les réactionnaires, par suite de manœuvres malhonnêtes que le Conseil de Préfecture et a près lui le Conseil d'Etat ont condamnées, avaient conservé, contre tout droit et contre toute justice, la mairie de Wasquehal.

Et les électeurs de Wasquehal, se rappellent, au prix de quels efforts la minorité républicaine d'alors a pu leur arracher les réformes que nous vous mettons aujourd'hui sous les yeux.

— Les républicains ont obtenu la prolongation de l'heure d'ouverture des estaminets, tant réclamée principalement par les habitants de la Planche au Riez et du Capreau.

— Les républicains ont obtenu un service corbillard gratuit pour les enterrements d'indigents éloignés du Centre.

— Les républicains ont obtenu qu'il n'y ait plus deux poids et deux mesures pour les familles des réservistes et territoriaux et que tous aient droit pendant la période d'instruction à une indemnité d'un franc par jour pour la femme et de 0 fr. 50 pour chacun des enfants.

— Les républicains ont obtenu que des baignoires soient mises gratuitement à la disposition des familles ouvrières en cas de maladie. Ces baignoires rendent de grands services et nombreux sont les ouvriers de notre commune qui s'en servent journellement.

— Les républicains ont obtenu que les vieilles femmes de la Maison des Pauvres aient du charbon pour se chauffer, pendant toute l'année. Plus tard nous vous dirons qu'étant devenus majorité, les républicains ont fait plus encore.

— Les républicains ont obtenu que le conseil municipal donne chaque année un avis favorable aux dispenses de taxe militaire et ont émis le vœu que le gouvernement supprime cette taxe si onéreuse à certaines familles ouvrières.

Voilà, les premières améliorations que les conseillers de l'Union-Républicaine-Parti-Ouvrier ont arrachées de force à la réaction lorsqu'elle était encore illégalement au pouvoir.

Commission départementale du Nord

La Commission départementale se réunira le mercredi 3 juin prochain à deux heures et demie de l'après-midi, à la Préfecture du Nord.

Grave attentat aux mœurs
A DENAIN

La police municipale a ouvert une enquête sur un grave attentat aux mœurs. Le nommé M.., F..., âgé de 59 ans, mannelier, à Denain, aurait violenté une fillette de quinze ans, la jeune W... M... qui demeure avec ses parents rue d'Enghien à Denain.

Il paraîtrait que sous le prétexte de la lui faire nettoyer, M.. a attiré la jeune fille dans sa chambre à coucher, l'a ensuite, jetée sur son lit et violée tout en lui tenant d'odieux propos.

Nous croyons savoir que l'arrestation de ce satyre est imminente.

Grave accident aux établissements Cail
A DENAIN

L'ouvrier Charbonnel Jean-Baptiste, âgé de 26 ans, pontonnier, demeurant 16, rue de Turenne, à Denain, essuyait les engrenages, en mouvement, d'un pont roulant de 15 tonnes quant tout-à-coup sa main droite fut entraînée dans les engrenages par les chiffons dont il se servait. Les cris du malheureux ouvrier furent entendus du mécanicien qui arrêta immédiatement le pont. Charbonnel fut délivré et transporté à l'infirmerie de l'établissement. La main et une partie du poignet étaient broyés et pendaient lamentablement. M. le docteur Dulbreil qui arriva aussitôt dut procéder à l'amputation de l'avant-bras du blessé dont l'état a été jugé suffisamment grave pour que son transport à l'Hôpital de Valenciennes soit aussitôt ordonné.

Saisie d'un chargement de margarine
A LENS

Samedi matin, vers neuf heures, le nommé Louis Plansart, 22 ans, et sa sœur Louise femme Chardon, 26 ans, marchands de margarine à Billy-Montigny, vendaient leur marchandise aux corons de la fosse numéro 11 lorsque survint le garde Vanneuville qui s'aperçut aussitôt que les étiquettes des pains de margarine avaient été enlevées et que celle-ci était vendue comme du beurre.

Le garde amena voiture et délinquants au commissariat de police de Lens où ils furent interrogés par M. Maître. Confrontés avec les témoins, Louis et Louise Plansart n'ont pas tardé à avouer leur fraude.

M. le commissaire de police a non seulement dressé procès-verbal mais encore il a saisi 40 kilos de margarine qui ne portait pas sur l'enveloppe des pains les indications exigées par la loi.

La marchandise a été ensuite transportée à l'établissement hospitalier de Lens.

La Grève de La Gorgue-Estaires

En réponse à l'article de notre [illegible] en chef, paru hier, MM. Lefranc frères nous adressent la lettre suivante que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer :

Estaires, le 30 Mai 1903.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer dans vos colonnes la rectification suivante :

Il faut que vous n'ayez pas été suffisamment renseigné pour insérer dans votre journal du 31 Mai que de tout temps, à La Gorgue-Estaires, il était d'usage de payer le même prix un article dont, par exemple, le duitage est de 14 duites, sans tenir compte d'un écart toléré d'une duite en plus ou en moins.

Vous n'ignorez sans doute pas qu'à la grève générale de 1889, il fut convenu entre les ouvriers et les patrons :

1° Que le prix du tarif serait basé sur la duite au-dessus du compte ;

2° Que la duite carrée serait payée le même prix ;

3° La duite au-dessous, un demi centime en moins ;

4° La duite au-dessus du duitage fixé, un demi centime en plus pour les toiles étroites.

Exemple : compte	14 à 15	duites :	0,10 c.
»	14 à 14	»	0,10
»	14 à 13	»	0,095
»	14 à 16	»	0,105

Nous affirmons que les ouvriers qui font un article avec un duitage inférieur au compte trouvent à la fin de la semaine (tout en leur diminuant le prix convenu) un salaire sensiblement supérieur à ceux qui travaillent avec un duitage plus élevé que le compte.

Avec nos remerciements, recevez, Monsieur le Rédacteur, nos civilités empressées.

LEFRANCQ frères.

Nous reviendrons sur cette lettre qui ne nous paraît pas infirmer le moins du monde ce que nous avons écrit sur des renseignements très minutieusement et très consciencieusement vérifiés.

DANS L'EMPIRE DU KNOUT

L'an dernier, à la suite des démonstrations politiques que l'on sait, un assez grand nombre, d'étudiants russes furent « condamnés » à l'exil en Sibérie « avec interdiction de remettre le pied dans la Russie d'Europe ».

Il y a deux mois, à la suite du manifeste du tsar, ces étudiants furent graciés, sans qu'on les ait le moins du monde consultés à ce sujet. Et il arriva ceci : les étudiants, non pas que le séjour en Sibérie ait des attraits particuliers, mais par principe, refusèrent de bénéficier de la grâce. En vain le gouverneur essaya-t-il de leur faire entendre raison; les étudiants persistèrent à vouloir rester en exil.

En désespoir de cause, le gouverneur en référa à M. de Plehwe, ministre de l'intérieur, qui trouva immédiatement le moyen de venir à bout des récalcitrants. Par décret — n° 719 — il « condamna » les étudiants à séjourner dans la Russie d'Europe « avec interdiction de remettre le pied en Sibérie ».

Comme c'est simple !

Dernière Heure

Attentat contre M. Jonnart

Beni-Ounif, 31 mai. — Des indigènes, cachés dans un passage difficile, tirèrent sur M. Jonnart et sur son escorte, se dirigeant sur Figuig. Personne n'a été atteint.

Les légionnaires tirèrent à bout portant sur les marocains et en tuèrent plusieurs, à coups de baïonnettes.

Un nègre tua coup sur coup deux marocains.

On est sûr que si le cortège était revenu par le col Zenago peu de personnes auraient échappé à l'embuscade.

M. Jonnart, interviewé, déclara que, maintenant, il était fixé et que les autorités marocaines étaient absolument incapables de rétablir l'ordre dans la région.

M. Loubet aux courses d'Auteuil

Paris, 31 mai. — Le Président de la République s'est rendu cet après-midi au champ de courses d'Auteuil pour assister au Grand-Steeple.

Le Président et Mme Loubet, accompagnés de MM. Abel Combarieu et du général Dubois, ont quitté le Palais de l'Elysée à deux *heures quarante*, dans un landau.

Aucun incident ne s'est produit au départ, qui a eu lieu dans les conditions accoutumées.

La *foule* était assez considérable aux abords du palais et dans l'avenue Marigny.

Beaucoup de monde également dans les Champs-Elysées.

Au passage à la porte Dauphine, à trois heures, le Président a été l'objet de manifestation sympathiques.

A l'arrivée à Auteuil, aucun incident non plus.

M. Combes et son fils, arrivés, seuls dans leur voiture, quelques minutes avant le Président, ont été l'objet de manifestations de sympathie.

Le Président de la République, de retour d'Auteuil, est rentré à l'Elysée à cinq heures un quart, sans incident.

La foule des curieux qui stationnaient sur le trottoir le long du parcours suivi par la voiture présidentielle se découvrait respectueusement au *passage* du Président, qu'elle acclamait.

Manifestation anticléricale à Paris

Paris, 31 mai. — Les groupes de la Libre-Pensée et les groupes libertaires avaient convoqué pour *aujourd'hui trois heures* leurs amis sur la place de la République, pour, de là, sillonner les rues de Paris et manifester en faveur de l'anticléricalisme.

En vue de cette manifestation, la préfecture de police avait pris des mesures sérieuses pour empêcher tout désordre. Sur différents points, des détachements de gardiens de la paix et de gardes républicains avaient *été consignés dans les monuments publics* avoisinant la place ; la garde républicaine en particulier, était casernée au Château-d'Eau.

A partir de deux heures et demie, les gardiens de la paix arrivent sur la place ; on remarque qu'ils ont tous le révolver en sautoir.

La place garde son aspect habituel des dimanches jusqu'à trois heures. A partir de ce moment, des jeunes gens, au nombre d'une cinquantaine, arrivent et se groupent devant la caserne. M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, qui dirige le service d'ordre, donne l'ordre de les faire circuler. Les jeunes gens se retirent en protestant et en criant : Vive la République ! A bas la calotte ! Quelques-uns sont malmenés par les agents. M. Laurent réunit les officiers de paix, et leur ordonne d'engager leurs [illegible] nent la place.

Toutes les églises qui se trouvent dans le voisinage de la place de la République sont gardées par la police.

Une violente bagarre s'est produite, vers *quatre heures, au coin de la place de la République* et du boulevard Voltaire, entre un groupe d'anticléricaux et les gardiens de la paix. Un peloton de la garde républicaine à cheval est sorti de la caserne du Château-d'Eau, et a dispersé les manifestants.

Sept personnes ont été arrêtées, dont une femme qui frappait les agents avec un parapluie. Les gardiens de la paix ont dû employer la violence pour emmener au poste de la caserne du Château-d'Eau un manifestant qui leur résistait.

— Les travailleurs socialistes du 14e arrondissement avaient invité les révolutionnaires de la rive gauche et de la banlieue à se joindre à ses adhérents pour aller déposer une couronne sur la tombe des fédérés, au cimetière Montparnasse.

Vers quatre heures, quelques centaines de socialistes se réunissaient dans la rue du Château et, formés en cortège, se rendaient au cimetière, escortés par des détachements de police.

Une catastrophe aux Etats-Unis

Une ville inondée et incendiée

New-York, 31 mai. — Les pluies torrentielles ont causé des dégâts dans le territoire indien, dans l'Oklahoma, le Kansas, le Missouri, le Nebraska et l'Iowa. Il y a eu quatorze morts. Vingt mille personnes sont sans abri. Les dégâts sont énormes.

Les maisons, les chemins de fer, les ponts et les récoltes sont détruits.

La rivière Kansas monte de trois pouces par heure. Des centaines de personnes ont *disparu*.

Le quartier nord de la ville, que l'inondation a séparé du reste de la ville, est en feu. On pense que l'incendie a été apporté par des bois flottants en flammes.

Sur dix mille personnes habitant ce quartier, sept mille ont pu s'enfuir. Les autres sont réfugiées dans les étages supérieurs des maisons, et le courant est si rapide que leur fuite est impossible. Parmi elles, cinq cents personnes au moins, sont dans une position inaccessible aux sauveteurs.

Maintenant la ville tout entière paraît être en feu.

M. Méline candidat au Sénat

Paris, 31 mai. — Le siège de sénateur dans les Vosges, est vacant, on le sait, par suite de la mort de M. Brugnot. Ce siège a été offert à M. Méline, ancien ministre de l'Agriculture, qui ne voulut pas prendre de décision sans avoir eu l'avis de son ami M. Charles Ferry.

Aujourd'hui, cet avis lui étant parvenu, M. Méline se porte candidat à l'élection sénatoriale des Vosges, qui aura lieu le 5 juillet prochain.

FLANDIN S'EXCUSE

Paris, 31 mai. — M. Etienne Flandin déclarait hier, dans les couloirs de la Chambre à son collègue Rabiet, que jamais l'idée ne lui était venue de mettre en doute la parfaite honorabilité du secrétaire général de l'Intérieur.

« J'ai exprimé le regret que la Chambre ne lui ait pas laissé le temps de fournir des explications plus complètes. »

M. Flandin s'est déclaré en outre prêt à faire des excuses auprès du Président du Conseil.